



Public :

Territoire de l'action :

Gironde

Coordonnées :

Porteur de projet :

Ludosens, , , Laulan Priscilla Directrice

contact@ludosens.com

<https://ludosens.com/>

Présentation de l'action

L'action consiste à favoriser l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de jeunes porteurs de TSA, TDAH et/ou en situation de handicap psychique grâce à une expérience d'utilité sociale.

Le levier utilisé est celui du service civique qui a pour avantage de permettre d'agir à la fois sur des niveaux de vulnérabilité personnels et professionnels, et d'apporter un cadre souple et adaptable, en termes d'horaires et de mode de travail. L'environnement de travail est adapté et prend en compte les spécificités de chacun, en termes de sensorialité, de fatigabilité, de mode de pensée.

En 2018, l'expérience d'utilité sociale consiste à créer des outils ludo-pédagogiques et des livres jeunesse favorisant le mieux vivre ensemble puis de les présenter aux élèves dans les écoles et centres de loisirs du territoire. Cette action vise d'une part, à mettre en valeur le potentiel de créativité des jeunes adultes, leurs talents artistiques, leur faculté d'initiative et leur capacité à conceptualiser un projet. Et d'autre part, à faire percevoir l'autisme comme une richesse et non comme une déficience.

Pour 2019, outre ce parcours artistique et créatif consolidé, de nouveaux parcours thématiques se développent en lien avec les partenaires de façon à donner d'autres opportunités d'expériences d'utilité sociale aux bénéficiaires (numérique...).

Les bénéficiaires sont accompagnés et suivent un parcours de professionnalisation, à travers l'approfondissement d'un métier et la rencontre avec de nombreux professionnels du territoire.

L'action a été mise en oeuvre sur le terrain.

Il n'existe pas de statistiques sur l'emploi des personnes avec autisme (alors qu'il en existe pour les autres types de handicap). Il n'est donc pas possible de connaître la proportion de personnes avec autisme qui ont un emploi, ni les secteurs où ils travaillent ou dans quelles conditions.

En France (en 2017), il n'existe aucune donnée fiable; le CNSA estime (2016), sur la base de la synthèse effectuée par la Haute autorité de santé en 2010, que 56 % des adultes autistes peuvent travailler à temps partiel cinq heures par semaine en moyenne, et qu'entre 1 et 10 % ont un travail à temps complet (CNSA 2016, p. 19).

Selon la Cour des Comptes, un nouveau-né sur 100 est atteint de troubles du spectre autistique (TSA) et 650 000 personnes, dont 250 000 enfants, sont concernées en France. Bien que ces derniers ne soient "qu'environ 75.000" à être aujourd'hui diagnostiqués.

Les personnes avec autisme subissent l'un des taux d'emploi les plus bas parmi tous les travailleurs en situation de handicap, entre 76 et 90 % d'entre elles étant au chômage en Europe en 2014. La majorité des personnes avec autisme souhaitent un emploi et en ont les capacités. Pourtant, les adultes avec autisme sont en fort sous-emploi, et accèdent généralement à des postes peu qualifiés, de façon discontinue et à temps partiel, sans que soient pris en compte leurs souhaits et aspirations.

"Toute tentative d'aborder la question de l'emploi des personnes autistes devra prendre en considération le fait que rarissimes sont les personnes autistes ayant eu un parcours de vie linéaire. La norme statistique dominante voire quasiment unique en la matière est l'alternance de phases de plus ou moins grande inclusion, de types divers de précarité, avec de multiples interruptions de parcours et de longues périodes sans solution".

Josef Schovanec, Rapport présenté à la Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur le devenir professionnel des personnes autistes.

Si les statistiques en matière d'emploi sont "pour ainsi dire inexistantes", cela tient en partie au fait que certaines personnes travaillent "sans savoir qu'elles sont autistes ou sans disposer d'un diagnostic juste", souligne M. Schovanec.

Sur le territoire de la Gironde, un certain nombre de structures associatives (ADAPEI, SAMSAH Intervalle Asperger...) accompagnent des personnes avec autisme et/ou diagnostiquées avec le syndrome d'Asperger, vers l'emploi. Mais concrètement, les expériences sur le terrain sont rares et de très courte durée.

Le projet développé par Ludosens représente de nouvelles opportunités concrètes pour les bénéficiaires d'avoir une expérience d'engagement citoyen et de mise en situation professionnelle, avec un cadre souple et valorisant.

En parallèle, concernant le service civique :

Théoriquement, le service civique est ouvert aux personnes en situation de handicap et des structures associatives spécialisées dans le service civique (par exemple l'association Unis-cité), ont même des politiques de quota dans leur recrutement, pour favoriser la présence de jeunes porteurs de handicap au sein de leurs effectifs.

Toutefois, en pratique, très peu de jeunes en situation de handicap effectuent réellement un service civique. En 2017, ils étaient 706 sur tout le territoire, selon l'Agence du Service Civique, ce qui laisse une marge de progression certaine.

Dans le but de favoriser l'accès au Service Civique aux jeunes en situation de handicap, une loi promulguée en 2015 leur permet de s'engager entre 16 et 30 ans, contre 25 pour les valides.

Par ailleurs, chaque volontaire reçoit une indemnité, qui est intégralement cumulable avec l'Allocation adulte handicapé. La durée hebdomadaire des missions peut aussi être revue à la baisse si nécessaire.

Ces décisions se veulent favorables aux jeunes adultes en situation de handicap.

Pertinence et contexte de l'action

● Objectifs

- Insertion professionnelle et sociale de jeunes adultes avec TSA en milieu ordinaire.
- Augmentation de la connaissance de soi et de l'estime de soi des bénéficiaires.
- Sensibiliser les entreprises, le grand public et le monde scolaire à l'inclusion des profils atypiques (TSA, TDAH, ...)
- Favoriser une dynamique collective autour de l'insertion professionnelle des jeunes adultes avec autisme la coordination nombreux acteurs (partenaires du monde médico-social ou non).
- Faire percevoir l'autisme comme une richesse, comme intelligence particulière et non comme une déficience.

● Thématique

● Innovation

Dans le parcours des jeunes adultes en situation de handicap, il est difficile d'accéder à une expérience qui se situe entre les études et le travail. Une période durant laquelle il est possible d'acquérir des compétences tout en réfléchissant à ses aspirations personnelles.

Les parcours créatifs et solidaires offrent cette possibilité en enrichissant les services civiques par des temps de connaissance de soi et de temps de professionnalisation.

Impact

● Résultats

- 12 jeunes adultes avec TSA, TDAH en contrat avec Ludosens en 2019.
- 2 parcours créatifs et solidaires réalisés en 2019 : 1 artistique consolidé et 1 numérique.
- Des découvertes métiers, des visites d'entreprises, des rencontres de professionnels, ...
- 30 journées de professionnalisation par parcours
- La réalisation de questionnaires et de tests de personnalité liés aux profils des personnes des parcours
- Création de supports de sensibilisation expliqués et diffusés auprès d'entreprises, de centres de loisirs, d'écoles et de bibliothèques.
- Des réunions inter-partenaires régulières

● Reconnaissance de l'action